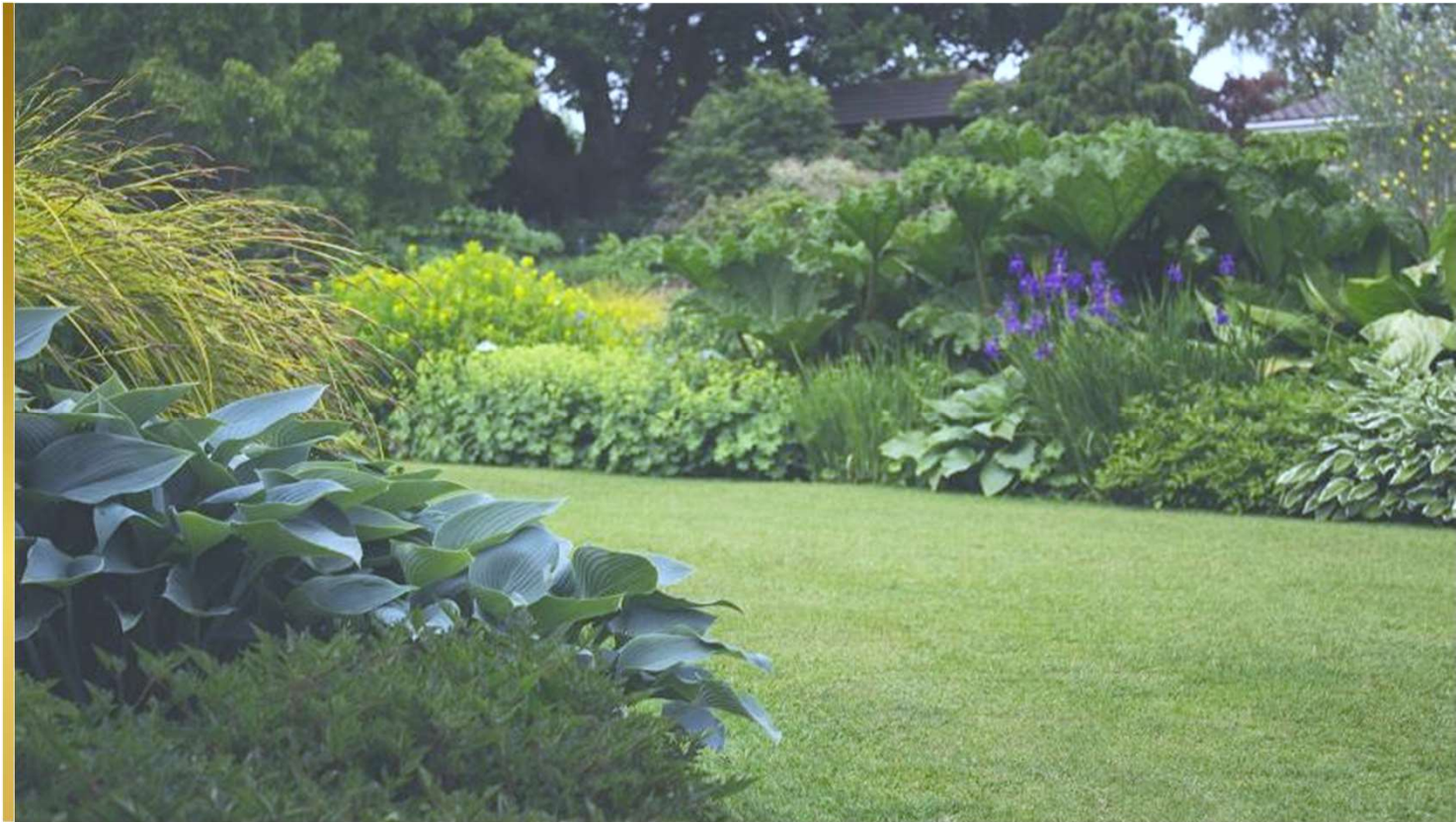


KANTAR

L'entretien et l'aménagement des jardins et terrasses en 2019

Rapport d'étude - juin 2020



Contents

01

Enjeux & Synthèse

..... p3

02

Rappel méthodologique

..... p7

03

Principaux résultats

..... p13

- 3.1 20,2 millions de foyers possèdent un jardin ou une terrasse. p14
- 3.2 Le recours à une entreprise ou une personne extérieure par les particuliers reste stable, avec une préférence portée aux professionnels et spécialistes du jardin. p18
- 3.3 L'élagage reste le besoin le plus important. La plantation ou l'entretien de végétaux sont aussi des prestations demandées. p26
- 3.4 L'arrosage automatique reste encore peu répandu auprès des possesseurs de jardin ou terrasse. p33

04

Annexes

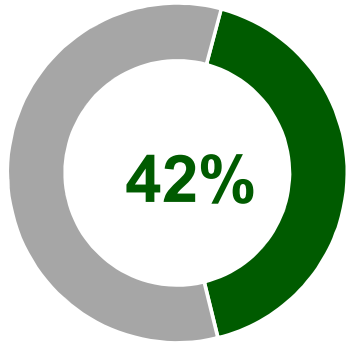
..... p37

KANTAR

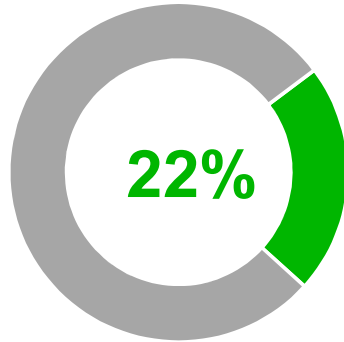
Enjeux & Synthèse



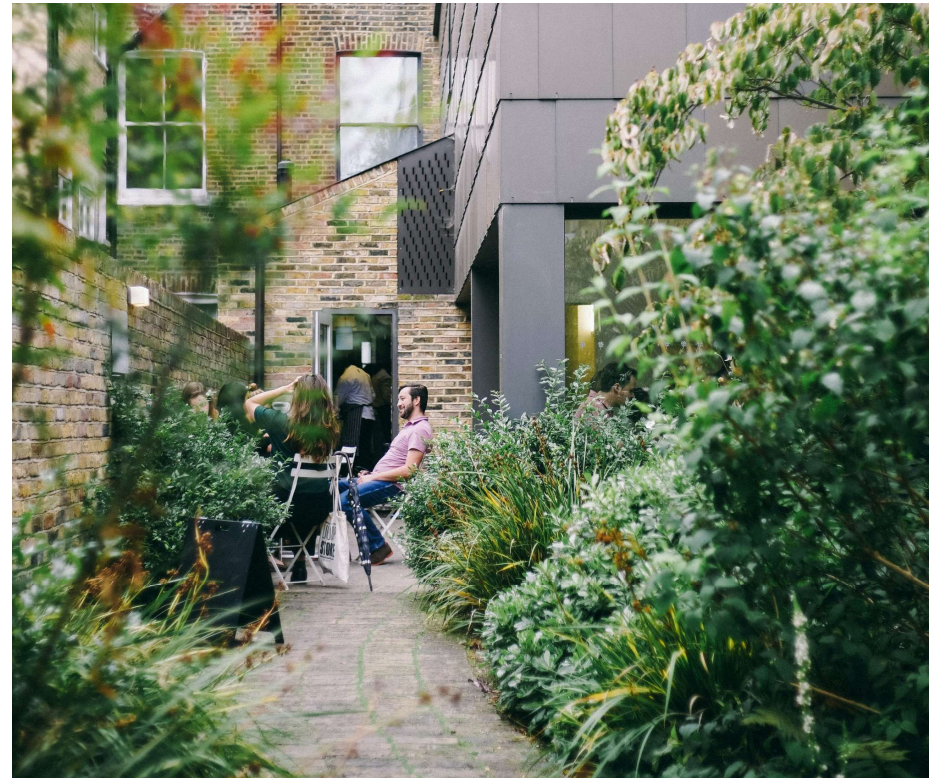
Contexte : les Français attachent de l'importance à l'aménagement de leur jardin, mais ils n'aiment pas tous jardiner... ils ont donc besoin de faire appel à des spécialistes !



Déclarent attacher beaucoup d'importance à l'aménagement de leur jardin, balcon ou terrasse



Déclarent ne pas aimer jardiner



Info TGI

Source TGI / Kantar. Etude auprès de 15 000 personnes sur les comportements d'achat, exposition et consommation de médias, consommation et relation aux marques, valeurs et motivations sur plus de 7000 marques, 800 marchés et sur 30 secteurs de consommation

Votre enjeu : développer l'activité des entreprises de jardinage et paysagistes auprès des particuliers

PRINCIPAUX ENJEUX DE CROISSANCE

Les jardiniers professionnels, entreprises de jardin et paysagistes ont connu une forte progression en 2018, après deux années en demi-teinte. Néanmoins ces bilans sont ceux de l'activité globale et ne sont pas focalisés sur les particuliers, qui représentent un nombre important de clients.

Pour conforter ses parts de marché auprès des foyers français, il est toujours nécessaire de soutenir la profession en développant des axes de communication pertinents et en proposant des services innovants pour attirer et fidéliser les clients.

Pour nourrir votre réflexion sur ces deux axes, il est nécessaire de faire le bilan des prestations de l'année passée, en les inscrivant dans les tendances d'évolution mesurées tous les deux ans, afin de comprendre l'environnement concurrentiel des jardiniers professionnels et l'évolution des besoins des particuliers.



Synthèse et pistes de réflexion



PRINCIPALES OBSERVATIONS

Le taux de recours à une personne extérieure pour l'aménagement et l'entretien du jardin par les particuliers reste stable sur long terme, représentant environ 3,0 millions de foyers en 2019.

Ce recours reste très répandu auprès des séniors (près de la moitié de ceux qui font appel à un professionnel du jardin ont 65 ans ou plus). Il est aussi plus fréquent au sein des foyers plus aisés et résidant en région parisienne.

Le secteur de l'aménagement et l'entretien du jardin, tend à toujours plus se professionnaliser et se spécialiser : le principal prestataire reste le jardinier professionnel ; les entreprises de services à la personne spécialisées dans le jardin sont en hausse ; les prestataires non rémunérés (famille, échange de services entre particuliers) suivent une tendance à la baisse.

Les interventions sont le plus souvent multi-prestations, avec l'élagage des arbres et haies, l'entretien des végétaux ou de la pelouse en tête.



PISTES DE RÉFLEXION

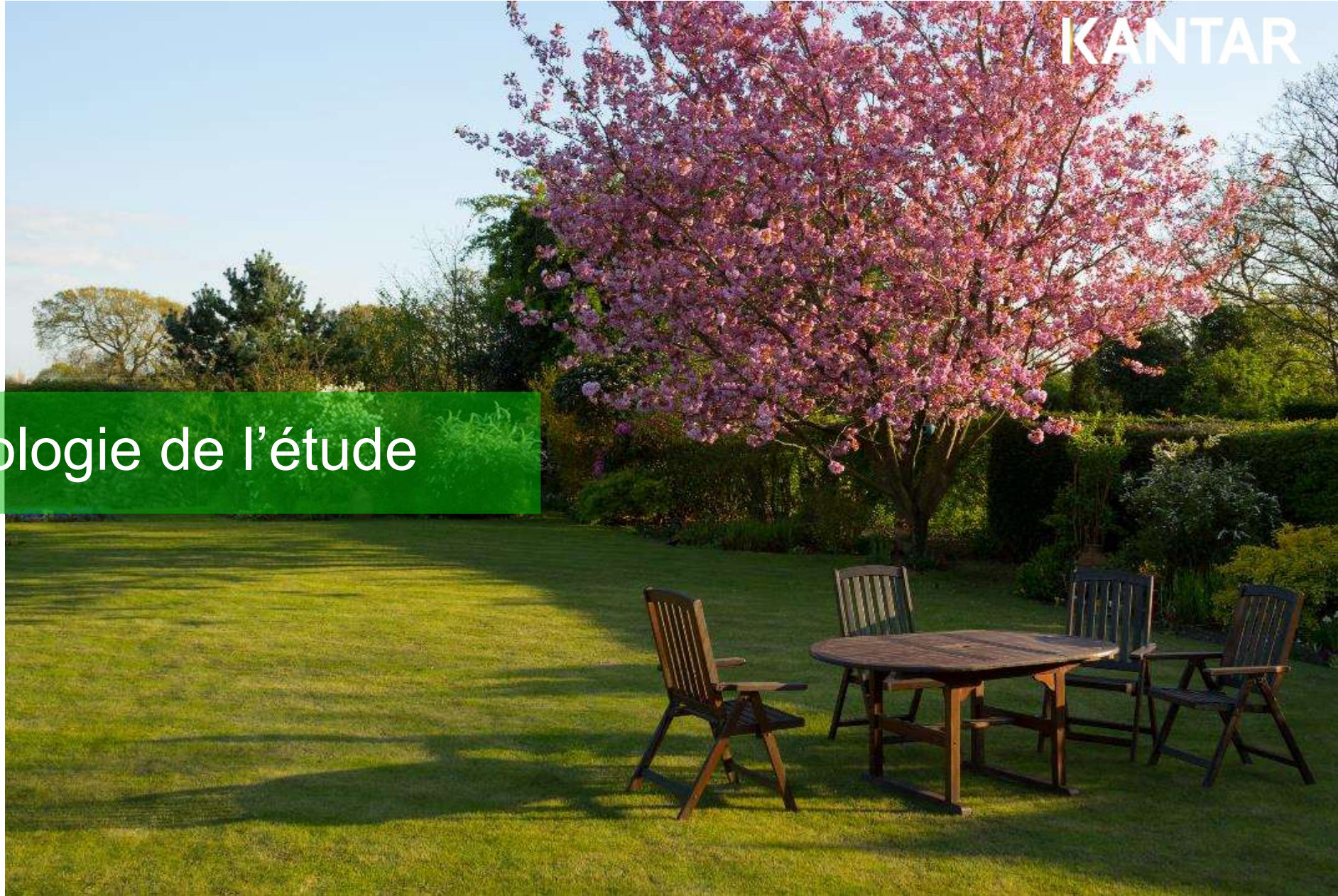
Comprendre les **motivations** et les **besoins** d'une **cible plus jeune** pour **adapter la communication** envers cette cible : favoriser **les canaux digitaux**, valoriser le rapport **qualité-prix-temps** du recours à un spécialiste du jardinage.

Continuer de promouvoir **le savoir-faire** et la **polyvalence** des spécialistes du jardinage, afin de **renforcer un recours unique pour plusieurs prestations** et ainsi **augmenter le budget moyen**.

Accompagner la prestation par **du conseil** afin de **valoriser un besoin d'entretien régulier**, créer une relation privilégiée et ainsi **augmenter la fréquence d'intervention** (promouvoir une offre comprenant un nombre d'interventions défini sur une période déterminée).

KANTAR

Méthodologie de l'étude



Éléments de méthodologie

[NEW]



Mode de recueil

- › Introduction du **recueil online**, pour une partie de l'échantillon, afin **d'assurer une meilleure représentativité** (ex: auprès des jeunes).
- › Suite à ce changement de méthodologie, **d'éventuelles ruptures d'historiques** peuvent être constatées (identifiées par ⚡)



Echantillon

- › Etude réalisée tous **les deux ans à partir des Panels Kantar Metaskope & Profiles**
- › Echantillon représentatif des foyers résidents en France selon les critères sociodémographiques usuels : région de résidence, catégorie d'agglomération, âge de la personne de référence, catégorie socio-professionnelle de la personne de référence, nombre de personnes au foyer.
- › Un total de 12065 foyers
 - › 5564 issus de Metaskope
 - › 6501 issus de Profile



Mode de recueil

Un questionnaire **auto-administré** a été adressé pour partie par **voie postale** (3165 foyers), et pour partie **online** (8900 foyers).



Tests statistiques

- › La sensibilité des tests statistiques appliqués sur les résultats a été adaptée à la taille de l'échantillon :
- › Un niveau de l'échantillon (base : de 12065 foyers), les foyers possédant un jardin (7161) ou une terrasse (5142).
- › Un niveau de confiance de 90% est pris en compte sur les résultats issus de l'ensemble des foyers ayant eu recours à un prestataire (1 280) ou sur les populations de taille inférieures à 1 000 foyers



Dates de terrain

Le recueil d'informations a eu lieu en janvier et février 2020

Trame du questionnaire



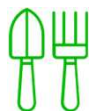
- › Possession d'un jardin et/ou d'une terrasse en résidence principale
- › Si oui, surface du jardin et/ou de la terrasse
- › Possession d'un système d'arrosage automatique
- › Recours à une personne extérieure au foyer pour le jardinage
- › Si oui, type(s) de prestataire(s)
- › Si oui, budget global annuel
- › Si oui, type(s) de prestation(s)
- › Par prestation :
 - › Lieu de prestation : jardin et/ou terrasse
 - › Prestataire par prestation
 - › Fréquence de réalisation
 - › Budget de la prestation
 - › Si plantation de végétaux : origine de la fourniture des végétaux

Définitions et terminologies utilisées



LES SPÉCIALISTES DU JARDINAGE

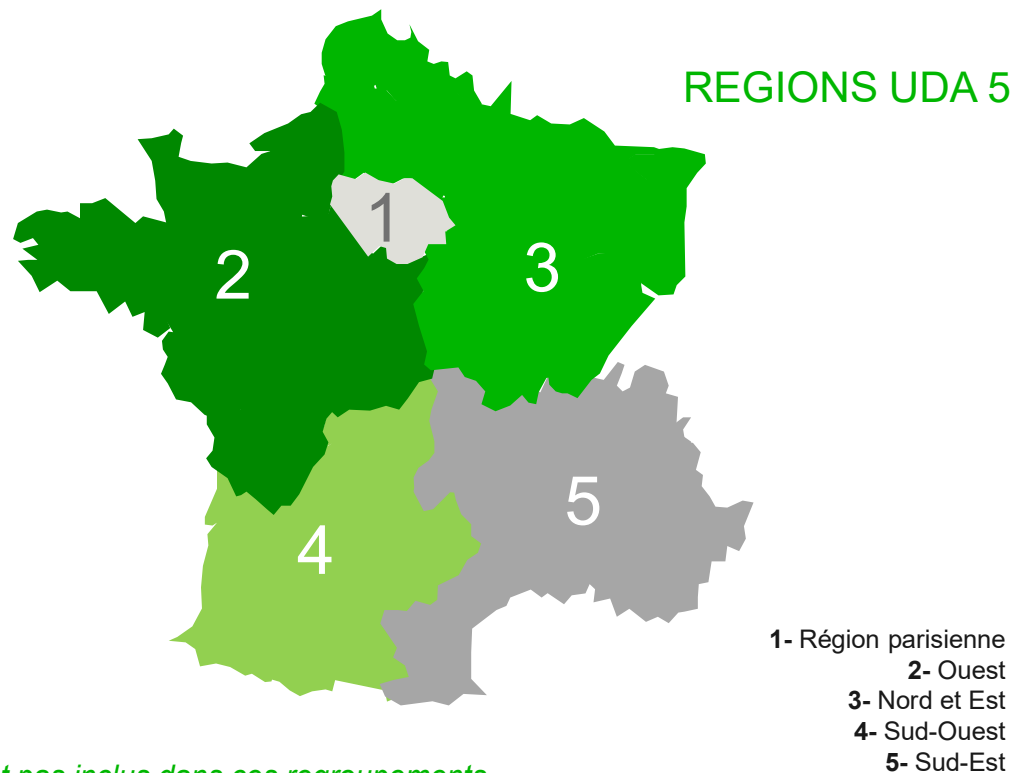
- › **Jardinier professionnel, entreprise de jardin, paysagiste**
- › **Entreprise de services à la personne** spécialisée dans le jardin



LES NON jardiniers professionnels

- › Une personne rémunérée en **Chèque emploi service**
- › Une personne avec un **autre mode de rémunération**
- › **Entreprise de services à la personne généraliste**
- › **Autre professionnel** non spécialiste du jardinage (artisan...)

Les personnes non rémunérées et l'échange de services entre particuliers ne sont pas inclus dans ces regroupements



Éléments complémentaires d'appréciation des résultats observés

Le volume de foyers possédant un jardin ou une terrasse présenté est déterminé à partir des taux de pénétration.

Comme dans tout sondage, un intervalle de confiance s'applique sur le taux de recours à un prestataire

- › % de foyers ayant recours à un prestataire en 2015 : 16,2% +/- 0,7% [15,5% / 16,9%]
- › % de foyers ayant recours à un prestataire en 2017 : 14,7% +/- 0,7% [14,0% / 15,4%]
- › % de foyers ayant recours à un prestataire en **2019** : 14,9% +/- 0,7% [14,2% / 15,6%]

De même, le volume extrapolé moyen présenté peut lui aussi être complété d'une estimation haute et basse dans lesquelles s'inscrivent cette tendance :

- › Nombre de foyers ayant recours à un prestataire en 2015 : 3,2M +/- 0,2M [3,0M / 3,4M]
- › Nombre de foyers ayant recours à un prestataire en 2017: 3,0M +/- 0,2M [2,8M / 3,2M]
- › Nombre de foyers ayant recours à un prestataire en **2019** : 3,0M +/- 0,2M [2,8M / 3,2M]



Les extrapolations sont fournies à titre indicatif et sont à utiliser avec prudence, c'est pourquoi dans le rapport les hypothèses hautes et basses sont indiquées dans les graphiques présentant des données extrapolées (nombre de foyers, volumes et sommes dépensées).



Précisions techniques : les marges d'erreur des études par sondage

REMARQUE PRÉALABLE :

Si les marges d'erreurs réelles dans les sondages dont l'échantillonnage est construit selon la méthode des quotas ne sont pas mesurables scientifiquement, on estime en pratique qu'elles sont proches de celles calculées dans le cas d'un échantillonnage aléatoire.

La marge d'erreur dépend à la fois de la taille de l'échantillon interrogé et de la proportion à laquelle on l'applique. Le graphique ci-contre représente les marges d'erreur en fonction du pourcentage obtenu pour un échantillon de 1000 personnes interrogées et un niveau de confiance de 95% :

Par exemple, un pourcentage de 50% mesuré auprès de 1000 individus a une marge d'erreur de 3,1 points à un niveau de confiance de 95%.

Autrement dit, il y a 95% de chances que l'intervalle de confiance [46,9% ; 53,1%] contienne la proportion réelle dans l'ensemble de la population.

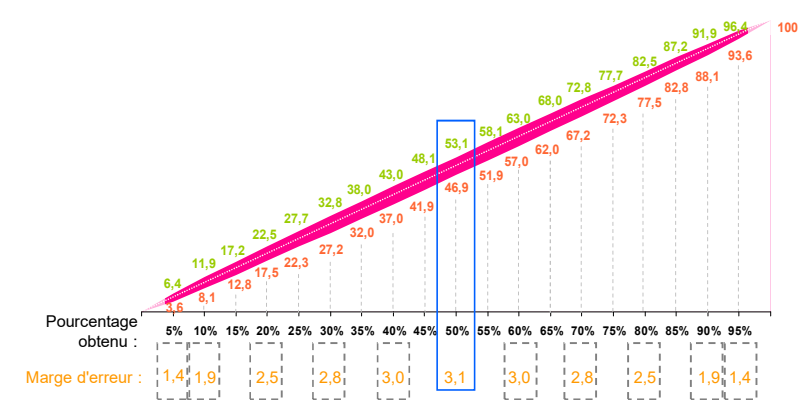
Cependant, le pourcentage le plus probable est 50%. Plus précisément, comme le montre la courbe de distribution des valeurs possibles ci-contre* :

- › la probabilité pour que la vraie proportion soit comprise entre 46,9% et 53,1% est de 95%
- › la probabilité pour que la vraie proportion soit comprise entre 49% et 51% est de 47,5%
- › la probabilité pour que la vraie proportion soit supérieure à 53,1% ou inférieure à 46,9% est de 5%

REMARQUE SUR LES ÉCARTS ENTRE DEUX VALEURS :

Soit le cas où l'on estime deux proportions à partir d'un échantillon de 1000 personnes : 48% et 52%.

Nous savons qu'il existe une marge d'erreur pour chacune de ces estimations : cela laisse donc une possibilité pour que la proportion estimée à 48% soit en réalité supérieure dans la population à celle ayant donné lieu à une estimation de 52%. Toutefois, ces estimations laissent penser que c'est bien la seconde proportion qui est réellement supérieure à la première : en effet, à supposer que le premier paramètre soit en réalité supérieur au second, il y aurait moins de 10,3% de chance pour qu'on observe un tel écart dans les estimations (c'est-à-dire 48% pour le premier paramètre contre 52% pour le second).



© La Direction scientifique de Kantar

**En toute rigueur, il s'agit de la distribution des valeurs possibles des estimations en supposant connue la valeur sur la population. Par souci de simplification, nous interprétons ici volontairement les intervalles de confiance à 47,5% et 95% comme des intervalles de crédibilité qu'on obtiendrait, en statistique bayésienne, à partir d'une loi a priori faiblement informative.*

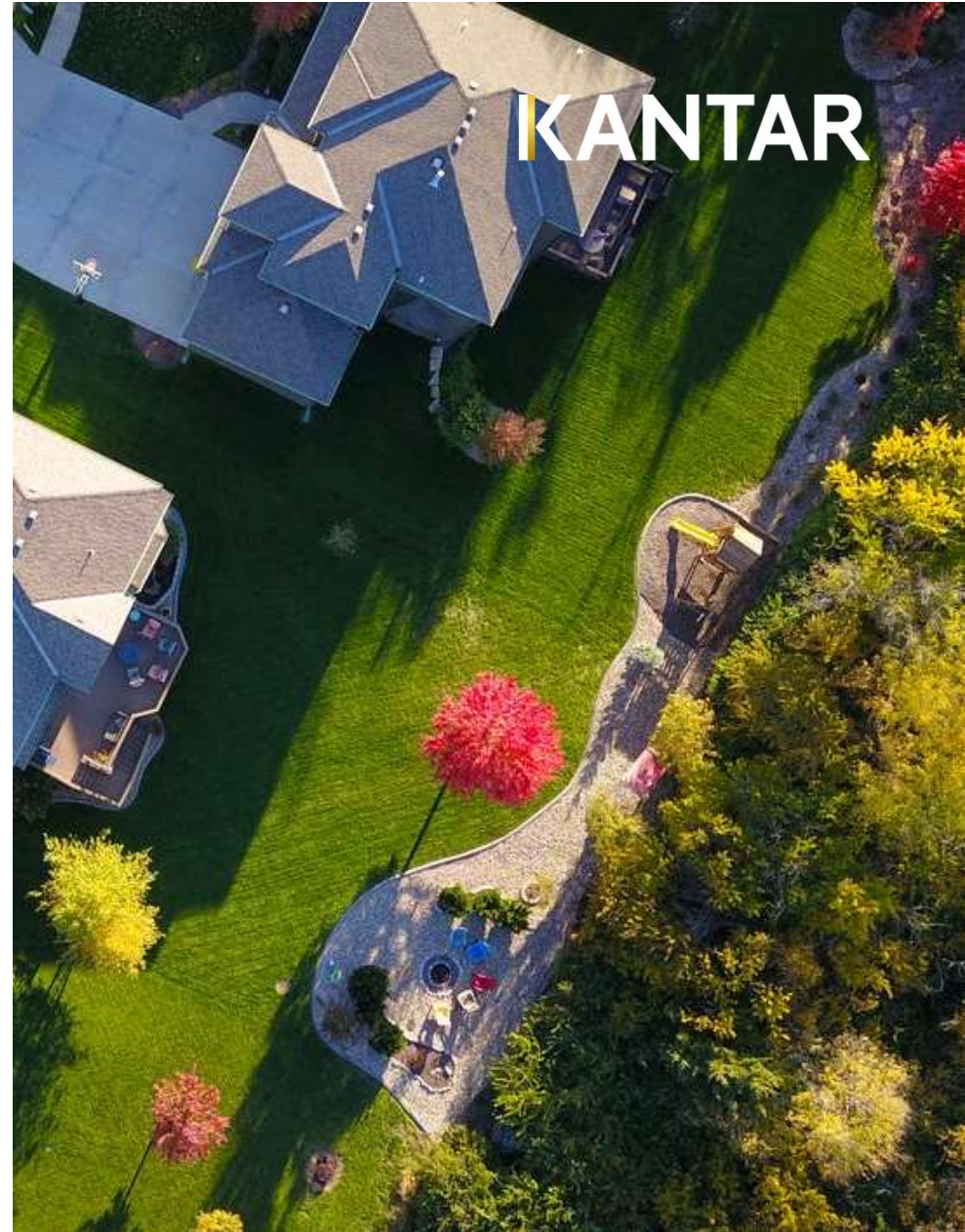
A scenic landscape photograph. In the foreground, there's a large, leafy tree on the left and a bush with red leaves on the right. A pond is visible in the middle ground, reflecting the sky. The background shows a grassy field and more trees under a cloudy sky.

KANTAR

Principaux résultats

3.1

20,2 millions de foyers possèdent
un jardin ou une terrasse.



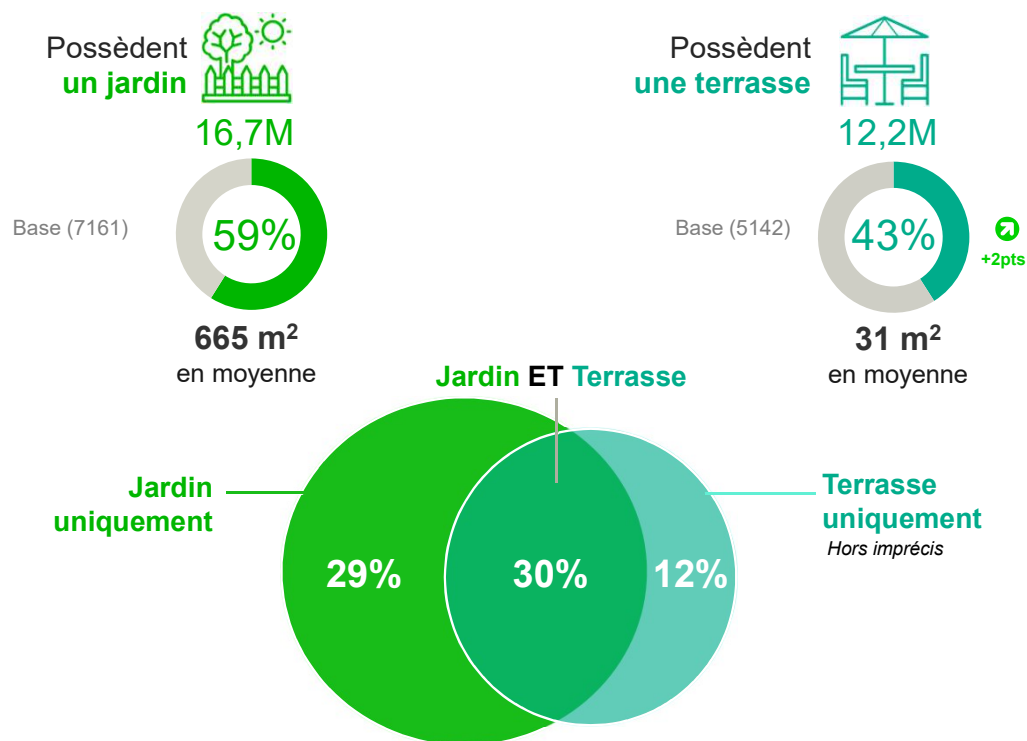
Le nombre de foyers français possédant un jardin ou une terrasse reste stable : 7 sur 10 possèdent un jardin ou une terrasse dans leur résidence principale ou secondaire, soit 20,2 millions de foyers.



En 2019 : 28 286 000 foyers en France

Base : Ensemble des foyers (12 065)

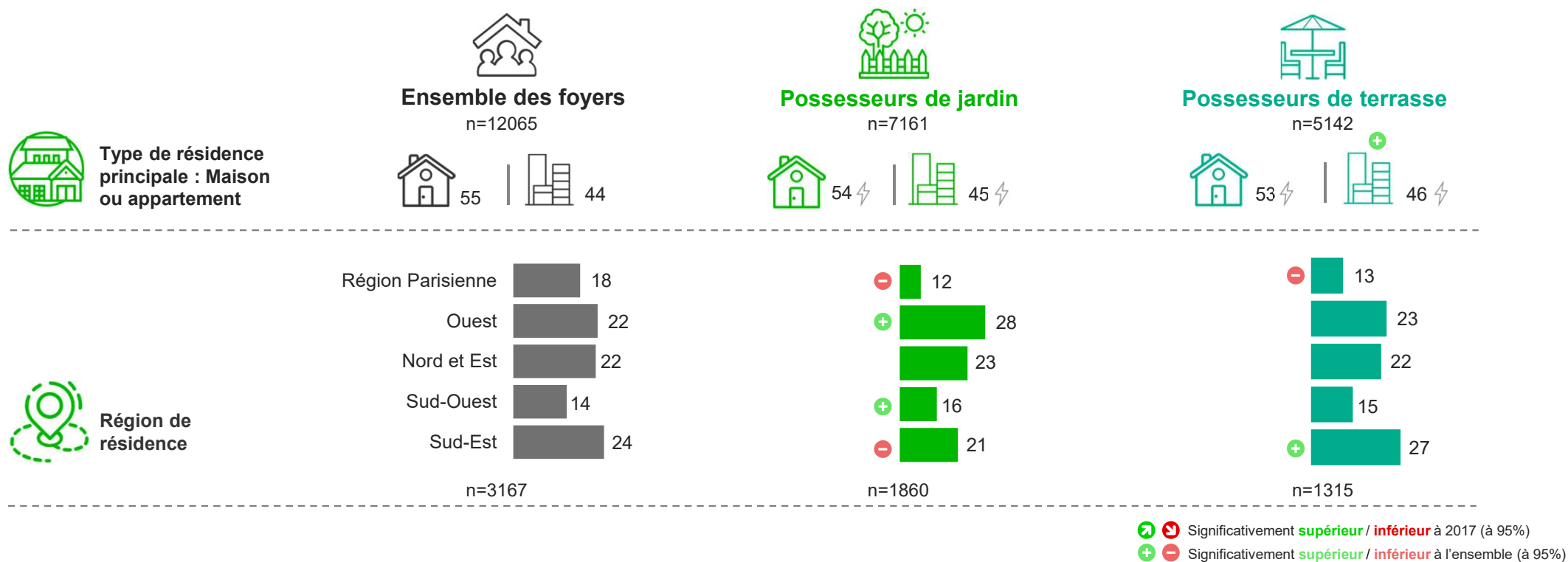
Question : Possédez-vous un jardin ou une terrasse dans votre résidence principale ou secondaire ?



↗ ↘ Significativement supérieur / inférieur à 2017 (à 95%)

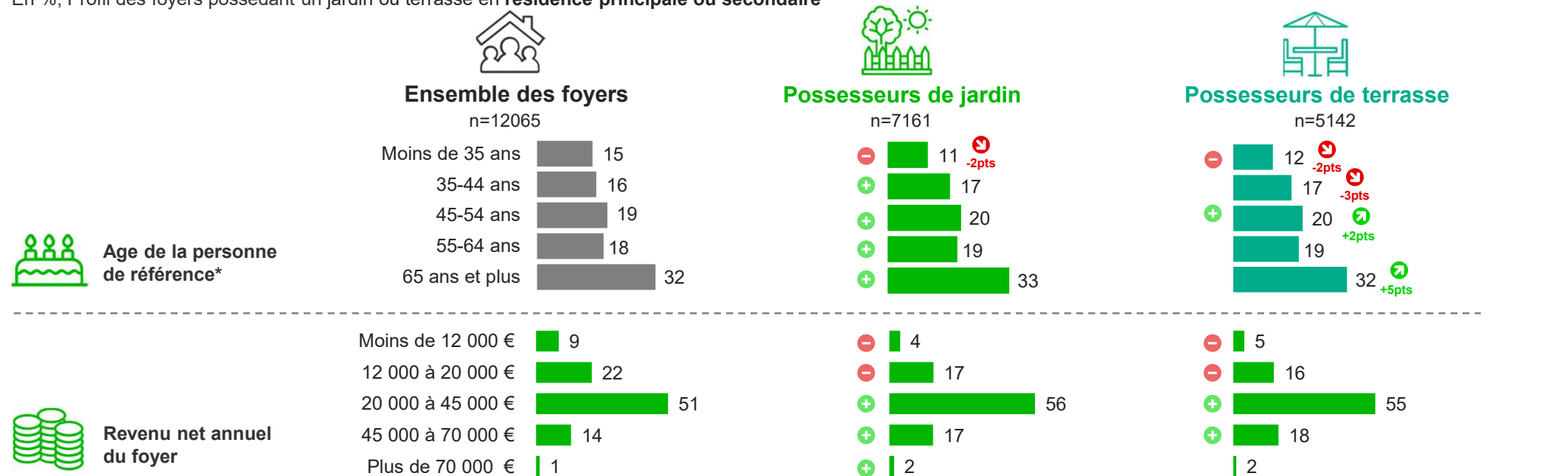
Les possesseurs de jardin résident toujours davantage dans l'Ouest et le Sud Ouest. On retrouve aussi davantage de possesseurs de terrasse dans le Sud Est. A l'inverse, la région parisienne reste la région la moins équipée en jardin et terrasse.

En %, Profil des foyers possédant un jardin ou terrasse en **résidence principale** ou **secondaire**



La proportion de hauts revenus continue d'être plus importante au sein des possesseurs de jardin ou terrasse. Les possesseurs de jardin sont aussi plus souvent âgés de plus de 35 ans.

En %, Profil des foyers possédant un jardin ou terrasse en **résidence principale ou secondaire**



*Définition complète INSEE : la **personne de référence du foyer** est déterminée automatiquement à l'aide d'une règle qui prend en compte les trois personnes les plus âgées du foyer (classées par ordre décroissant) et considère leurs relations potentielles : - Si le foyer compte une seule personne, cette dernière est donc la personne de référence. - Si le foyer compte deux personnes : si elles sont de sexe différent et identifiées comme formant un couple, l'homme est la personne de référence ; sinon la personne de référence est la personne active la plus âgée, ou si aucune des deux n'est active, la personne la plus âgée. - Si le foyer compte trois personnes ou plus : si un couple formé d'un homme et d'une femme est identifié, l'homme du couple est la personne de référence ; sinon la personne de référence est la personne active la plus âgée, ou si aucune des trois personnes considérées n'est active, la personne la plus âgée.

Significativement **supérieur / inférieur** à 2017 (à 95%)
 Significativement **supérieur / inférieur** à l'ensemble (à 95%)

3.2

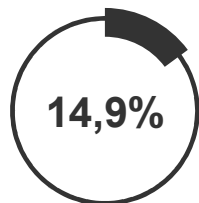
Le recours à une entreprise ou une personne extérieure par les particuliers reste stable, avec une préférence portée aux professionnels et spécialistes du jardin.




Le nombre de foyers faisant appel à une personne extérieure au foyer, pour une prestation sur leur jardin ou terrasse reste stable: ils représentent près de 15%, soit environ 3,0 millions de foyers.



n= 8616



des possesseurs de jardin ou de terrasse ont eu recours en **2019** à une **personne extérieure au foyer**

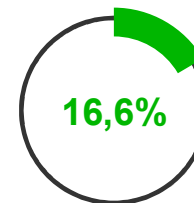


Soit environ
3,0 millions
de foyers en France

Hypothèse haute : 3,2M
Hypothèse basse : 2,8M

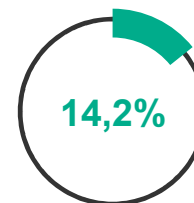


Possesseurs de jardin
n=7161





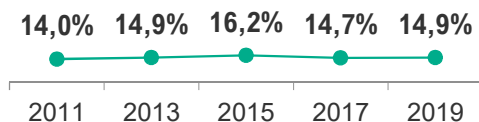
Possesseurs de terrasse
n=5142



Hypothèse haute : **15,6%**
Hypothèse basse : **14,2%**

Base : possesseurs de jardin ou de terrasse

Un recours à une personne extérieure assez stable sur le long terme

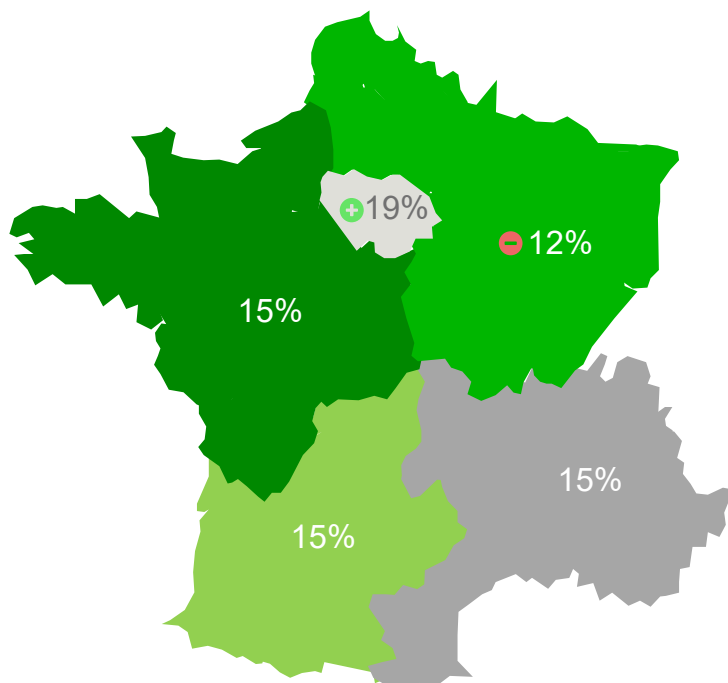


Question : Durant l'année 2019, pour l'entretien ou l'aménagement de ce jardin et/ou de cette terrasse, a-t-on eu recours dans votre foyer à une entreprise ou à une personne extérieure à votre foyer, à titre onéreux ou non ?

 Significativement **supérieur** / **inférieur** à 2017 (à 95%)

Le taux de recours reste plus élevé en moyenne au sein des foyers résidant en région parisienne. Cette prestation est aussi davantage utilisée par des personnes de 65 ans et plus, et dans les foyers aux revenus les plus élevés, possédant un grand jardin.

Taux de recours à une personne extérieure par région
(Rappel moyenne française : 14,9%)



Base : ensemble des foyers de chaque région (2167)



Profil des foyers ayant eu recours à une personne extérieure
(en %)



Age de la personne de référence



Type de logement



Revenus annuels du foyer



Surface moyenne du jardin

+ 879 m²

Base : Ont eu recours à un prestataire en 2019
(n=1280)

➡ ➡ Significativement supérieur / inférieur à 2017 (à 95%)
+ - Significativement supérieur / inférieur à l'ensemble des possesseurs de jardin ou terrasse (à 95%)

Le recours à des professionnels et spécialistes tend à se renforcer.

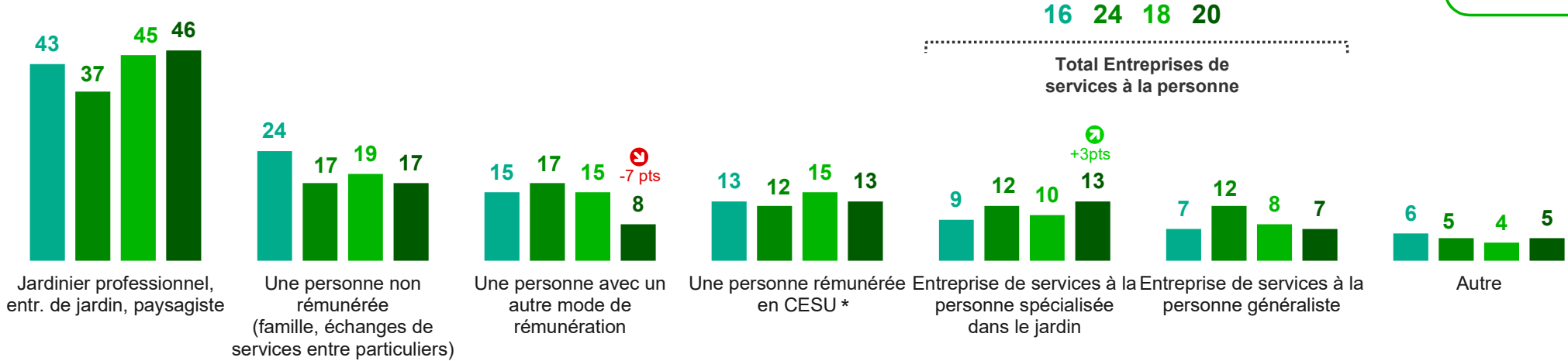
Le jardiniers professionnel reste le principal prestataire. Les entreprises de services à la personne spécialisées dans le jardin sont aussi plus sollicitées, tandis que le recours à une personne avec un autre mode de rémunération ou à une personne non rémunérée suit une tendance vers la baisse.

En %, Proportion de recours à chaque type de prestataire parmi les foyers ayant eu recours à quelqu'un d'extérieur au foyer

Spécialistes du jardinage 51 48 55 58 ↗ +3pts

■ 2013 ■ 2015 ■ 2017 ■ 2019

1,1
prestataire
en moyenne
(1,2 en 2017)



* Mode de rémunération qui peut inclure des jardiniers professionnels, entreprise de jardin, paysagiste ou entreprise de service à la personne (non jardinier professionnel)

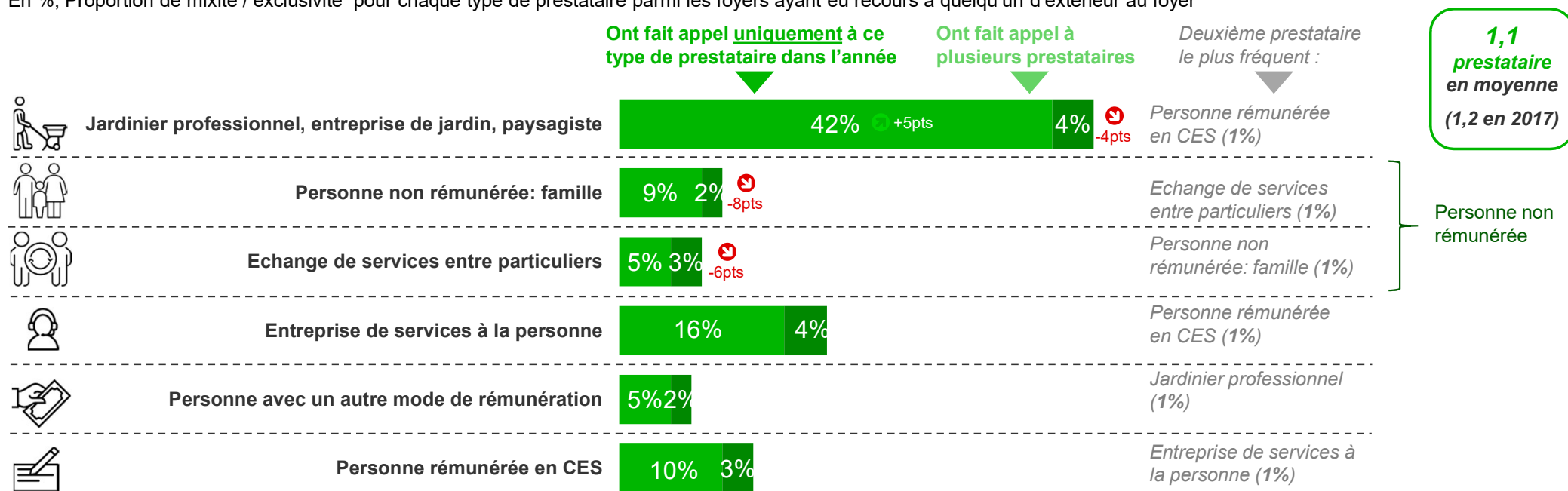
Base : Ont eu recours à un prestataire en 2019 (1280)
Question : A quel(s) type(s) de prestataire(s) avez-vous eu recours en 2019 ?

↗ ↘ Significativement supérieur / inférieur à 2017 (à 95%)

Le recours à un jardinier professionnel continue de suffire à couvrir l'ensemble des besoins, pour plus de 4 foyers sur 10 (42%) faisant appel à une personne extérieure au foyer. Le taux de mixité est aussi en baisse.

Clé de lecture :

En %, Proportion de mixité / exclusivité pour chaque type de prestataire parmi les foyers ayant eu recours à quelqu'un d'extérieur au foyer

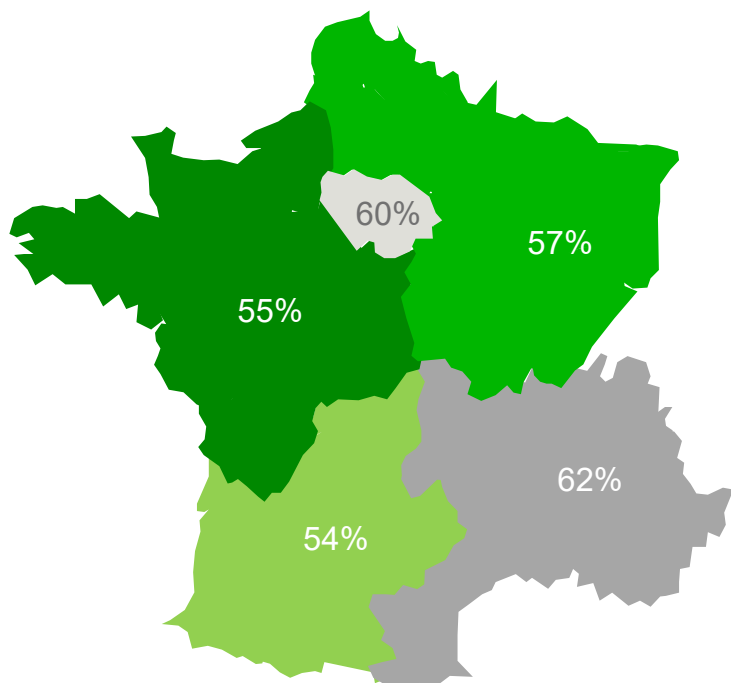


Base : Ont eu recours à un prestataire en 2019 (1280)

Question : A quel(s) type(s) de prestataire(s) avez-vous eu recours en 2019 ?

Le profil des foyers ayant recours à un spécialiste du jardinage reste similaire à l'ensemble des foyers ayant recours à un prestataire. Le taux est tendanciellement plus élevé dans la région Sud-Est et en région parisienne.

Taux de recours à un **spécialiste du jardinage** par région
(Rappel moyenne française : 57,6%)



Base : ensemble des foyers de chaque région ayant eu recours à une personne extérieure (1280)

Profil des foyers ayant recours à un spécialiste du jardinage (en %)

Age de la personne de référence



Revenus du foyer



Type de logement



Surface moyenne du jardin

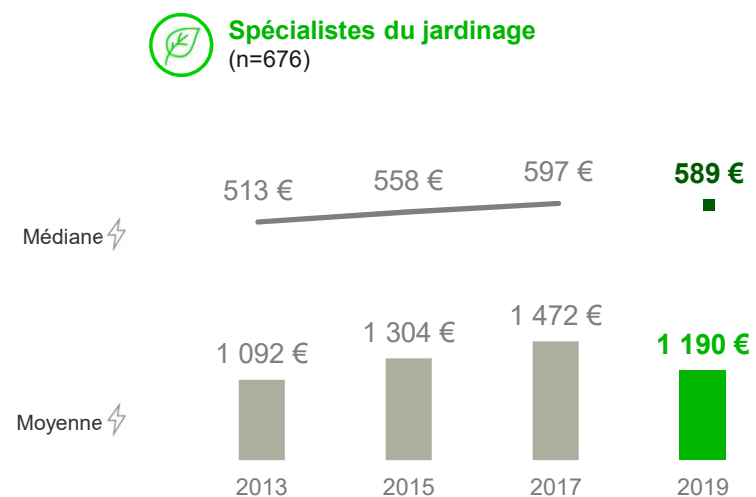
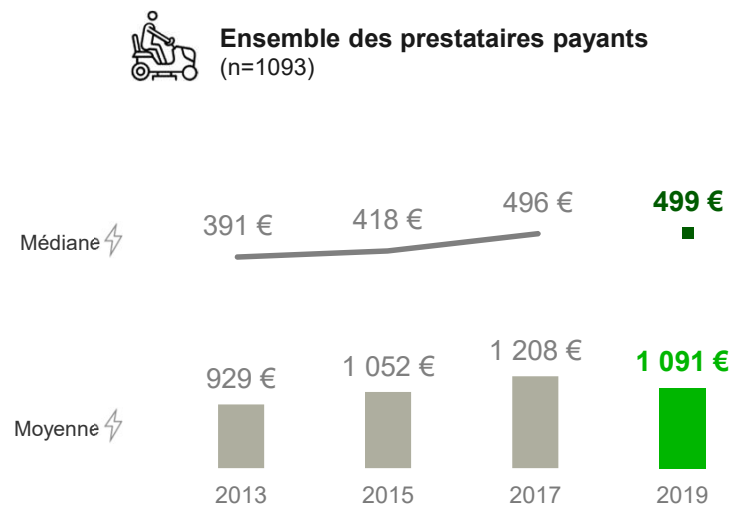
840 m²

Base : Ont eu recours à un spécialiste du jardinage en 2019 (n=737)

↗ ↘ Significativement **supérieur / inférieur** à 2017 (à 95%)
+ - Significativement **supérieur / inférieur** à l'ensemble des foyers ayant eu recours à une personne extérieure (à 95%)

Le budget médian annuel a progressé sur le long terme pour atteindre près de 500€ pour l'ensemble des prestataires payants, alors que la moyenne se fixe à 1100€ à l'année. Le budget des spécialistes du jardinage suit la même progression et reste plus élevé.

Budget moyen et médian annuel par foyer en prestations d'entretien et d'aménagement, en euros TTC



Base : Ont eu recours à un prestataire en 2019 (1280), par type de prestataire
Question : Combien au total avez-vous dépensé en 2019 pour ces services, y compris la fourniture de plantes, engrais, etc. ?

Le budget moyen annuel pour les prestations des jardiniers professionnels est le plus élevé de tous les prestataires. Néanmoins, la valeur médiane est proche des entreprises de services spécialisées dans le jardinage. Toutes deux plus élevées que pour les non-spécialistes.

Budget moyen et médian annuel par foyer en prestations d'entretien et d'aménagement, en euros TTC



Jardiniers professionnels, entreprises du jardin, paysagistes (n=585)



Moyenne annuelle

1274 € par an

Valeur médiane

556 € par an



Entreprises de services à la personne spécialisées dans le jardin (n=162)



Moyenne annuelle

890 € par an

Valeur médiane

580 € par an



Entreprises des services à la personne généralistes (n=93)



Moyenne annuelle

751 € par an

Valeur médiane

478 € par an



Personnes rémunérées en CESU (n=163)



Moyenne annuelle

954 € par an

Valeur médiane

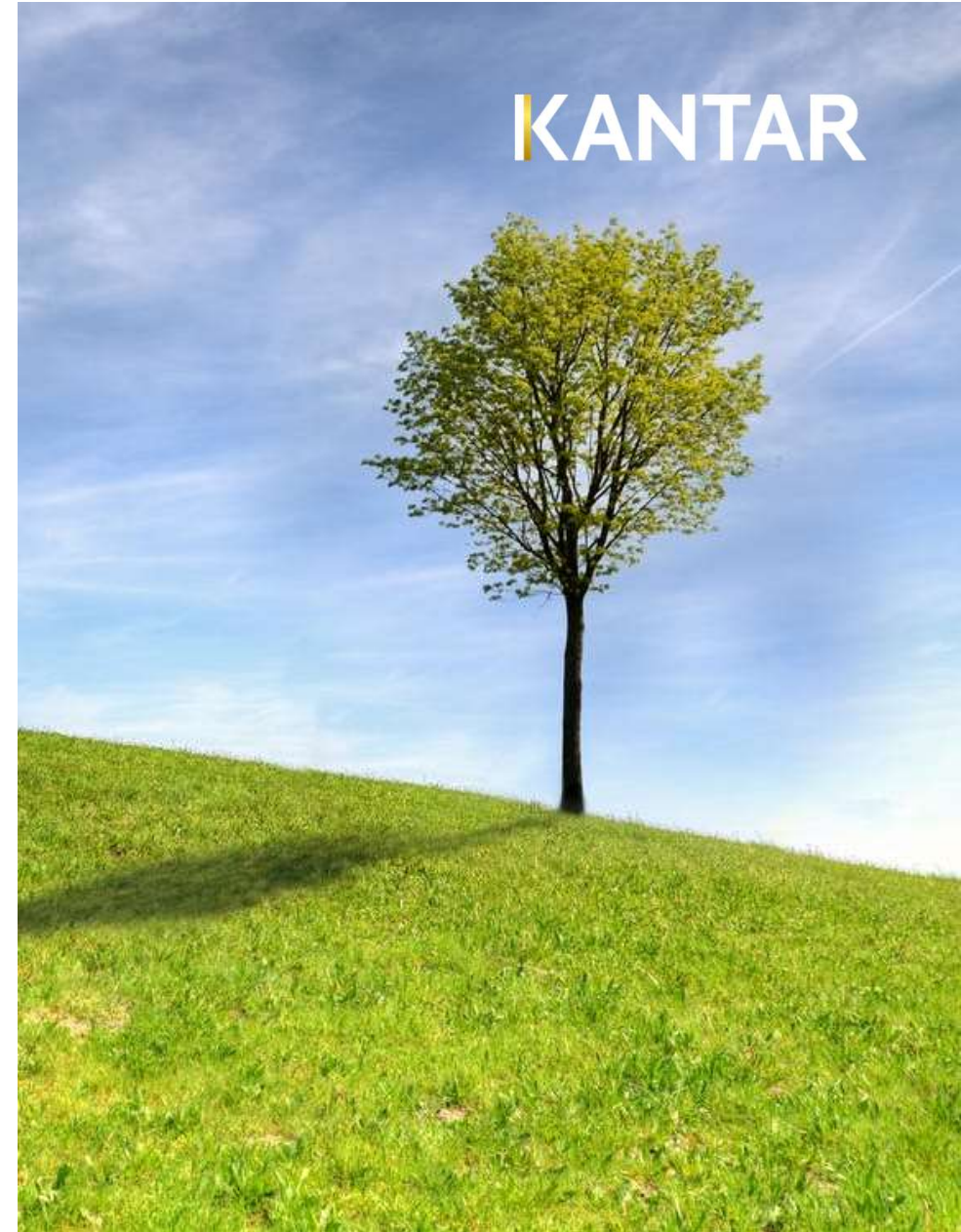
499 € par an

Base : Ont eu recours à un prestataire en 2019 (1280), par type de prestataire.

Question : Combien au total avez-vous dépensé en 2019 pour ces services, y compris la fourniture de plantes, engrais, etc. ?

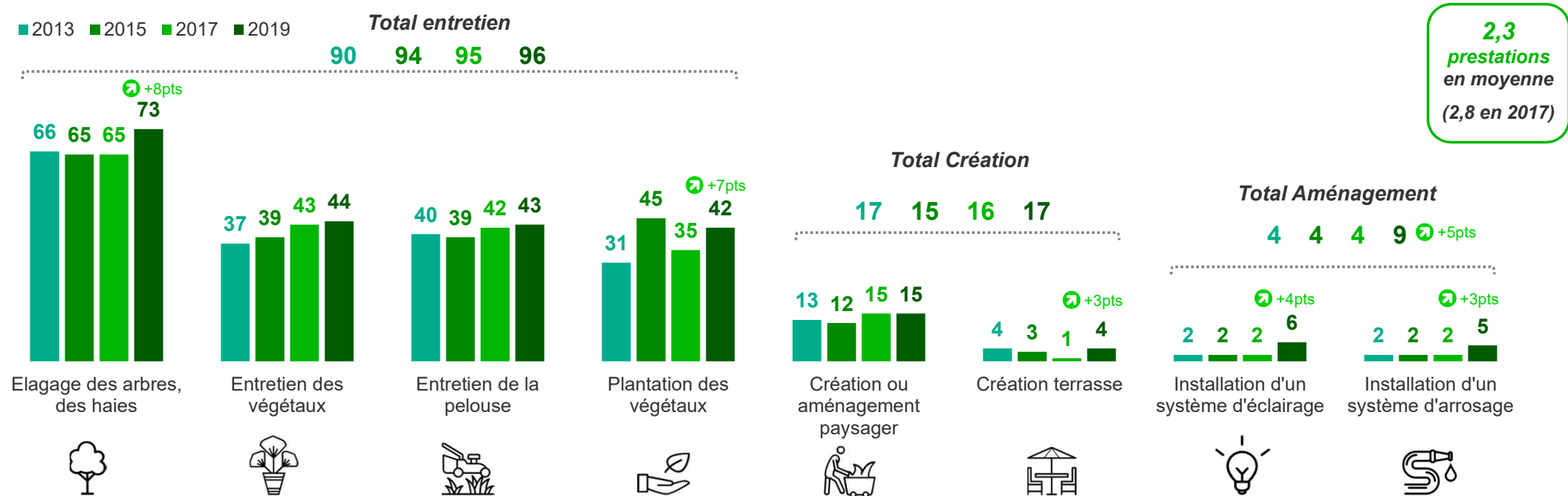
3.3

L'élagage reste le besoin le plus important.
La plantation ou l'entretien de végétaux
sont aussi des prestations demandées.



L'élagage des arbres ou haies reste la principale prestation et continue d'être de plus en plus demandée par les foyers ayant recours à une personne extérieure. Les prestations de plantation des végétaux et dans une moindre mesure d'aménagement, sont aussi en hausse.

En %, Proportion de chaque prestation parmi les foyers ayant eu recours à quelqu'un d'extérieur au foyer



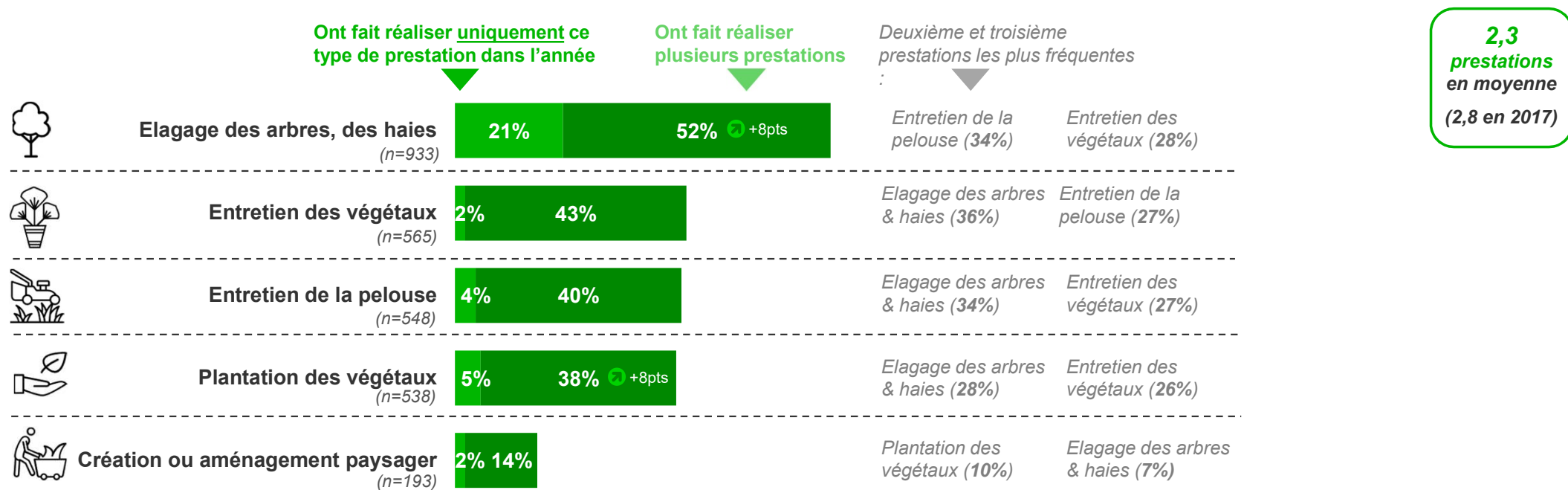
Base : Ont eu recours à un prestataire en 2019 (1280)

Question : Pour chacune des prestations suivantes réalisées en 2019, indiquez la destination, le prestataire, la fréquence et le montant dépensé

📈 📉 Significativement supérieur / inférieur à 2017 (à 95%)

Les interventions sont le plus souvent multi-prestations, avec 2,3 prestations en moyenne par foyer sur une année. Seul l'élagage des arbres et haies présente un taux plus important de mono-prestation (21%).

En %, Proportion de mixité / exclusivité pour chaque type de prestataire parmi les foyers ayant eu recours à quelqu'un d'extérieur au foyer



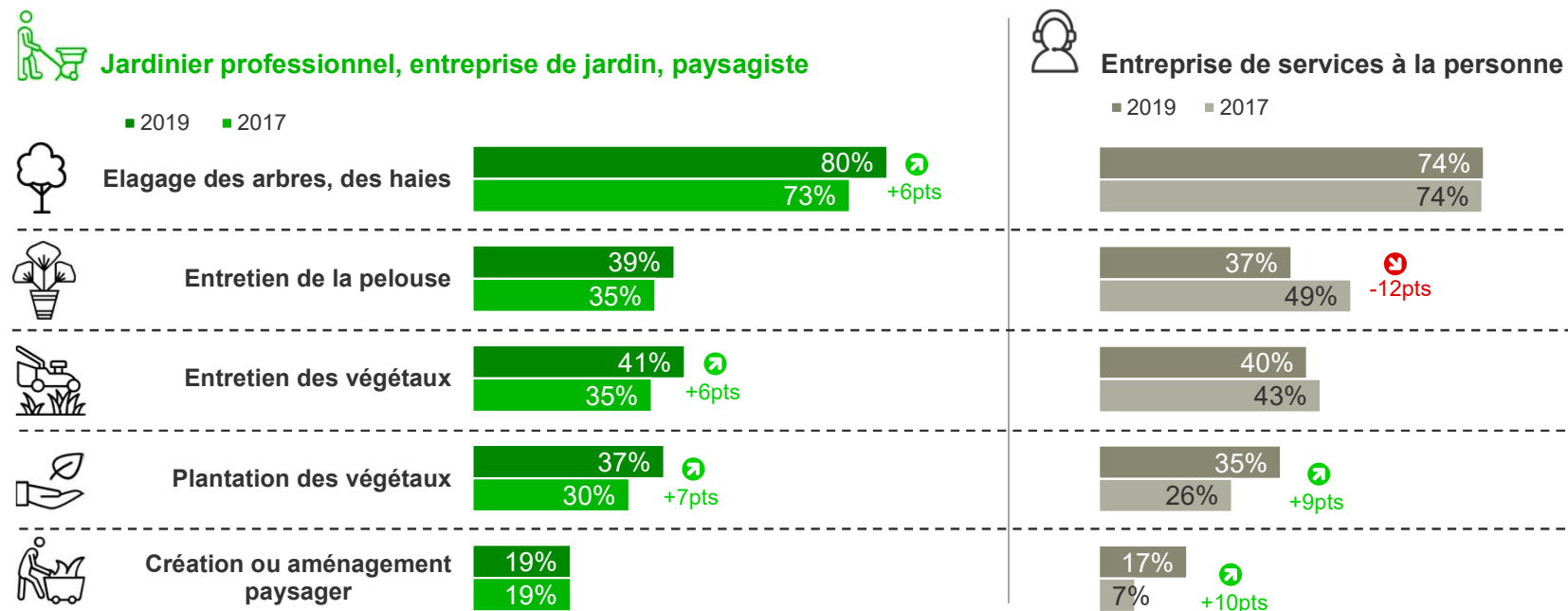
Base : Ont eu recours à un prestataire en 2019 pour chacune des prestations

Question : Pour chacune des prestations suivantes réalisées en 2019, indiquez la destination, le prestataire, la fréquence et le montant dépensé

  Significativement supérieur / inférieur à 2017 (à 95%)

La plantation des végétaux représente une part plus importante des prestations réalisées, à la fois chez les jardiniers professionnels que chez les entreprises de services à la personne. L'élagage des arbres ou haies se renforce comme prestation principale réalisée, en particulier chez les jardiniers professionnels.

En %, Poids de chacune des prestations chez les jardiniers professionnels et les entreprises de services à la personne



Base : Ont eu recours à un jardinier professionnel (n=585)

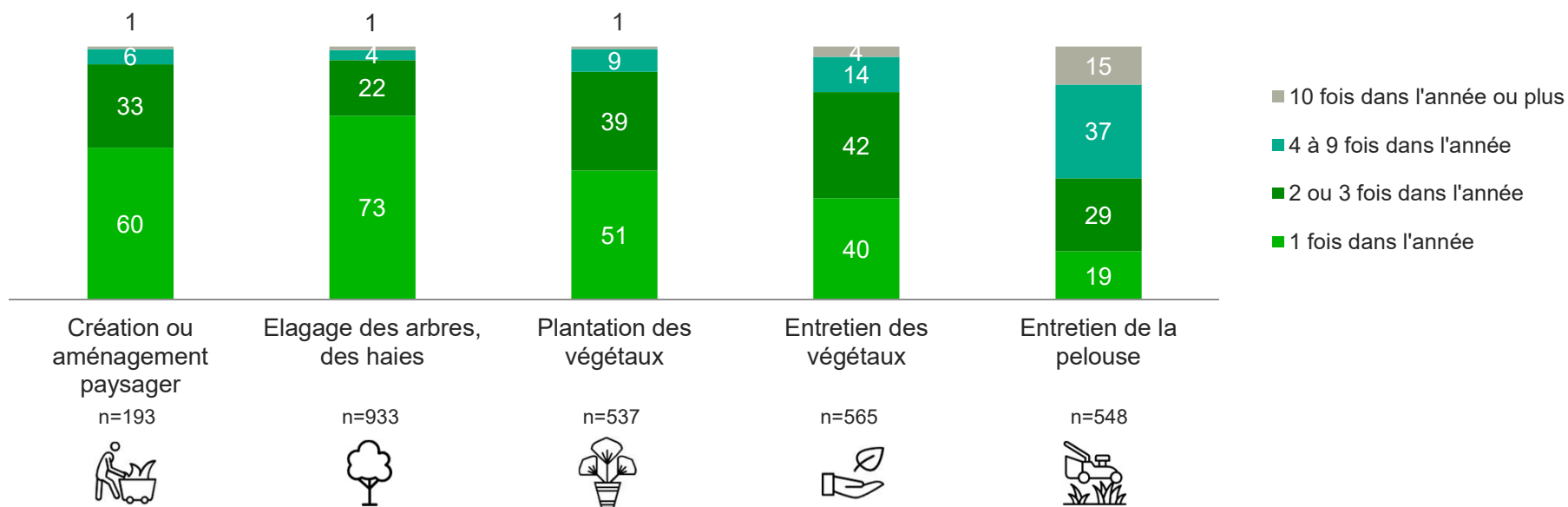
Question : Pour chacune des prestations suivantes réalisées en 2019, indiquez la destination, le prestataire, la fréquence et le montant dépensé

Base: Ont eu recours à une entreprise SAP généraliste (n=255)

↗ ↘ Significativement supérieur / inférieur à 2017 (à 95%)

La fréquence d'intervention est en toute logique corrélée au type de prestation.

En %, Proportion d'interventions par foyer sur une année par type de prestation

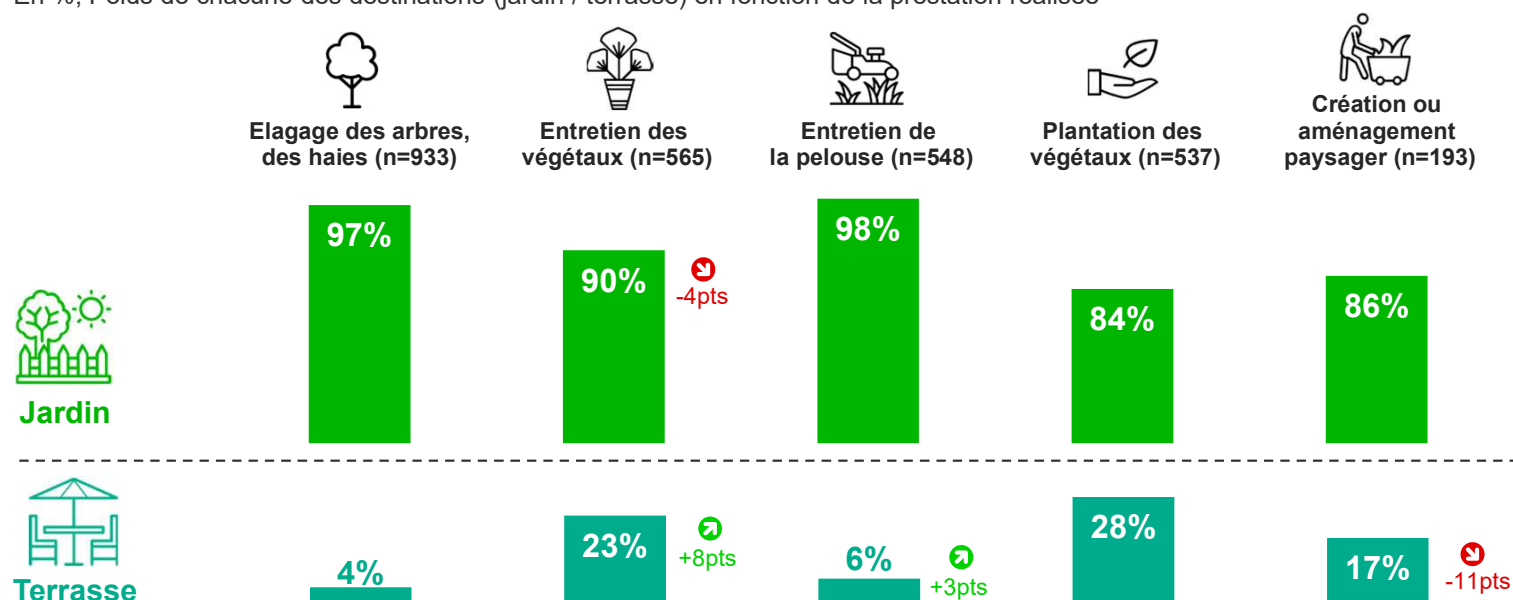


Base : Ont fait réaliser chacune des prestations

Question : Pour chacune des prestations suivantes réalisées en 2019, indiquez la destination, le prestataire, la fréquence et le montant dépensé

Les prestations d'entretien à destination des terrasses progressent, en particulier l'entretien des végétaux.

En %, Poids de chacune des destinations (jardin / terrasse) en fonction de la prestation réalisée

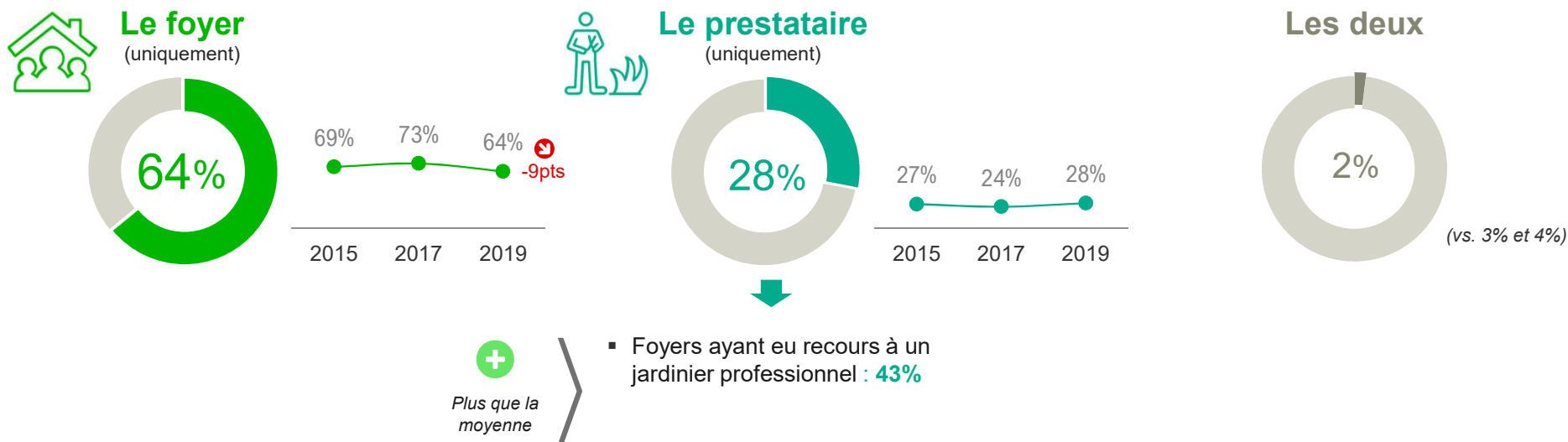


Base : Ont eu recours à un prestataire en 2019 pour chacune des prestations
 Question : Pour chacune des prestations suivantes réalisées en 2019, indiquez la destination, le prestataire, la fréquence et le montant dépensé

↗ ↘ Significativement supérieur / inférieur à 2017 (à 95%)

Dans le cadre de la prestation de plantation de végétaux, pour près de 3 foyers sur 10, les végétaux sont fournis par le prestataire, qui est le plus souvent un jardinier professionnel.

En %, Fournisseur des végétaux en cas de plantation de végétaux d'ornement dans le cadre de la prestation

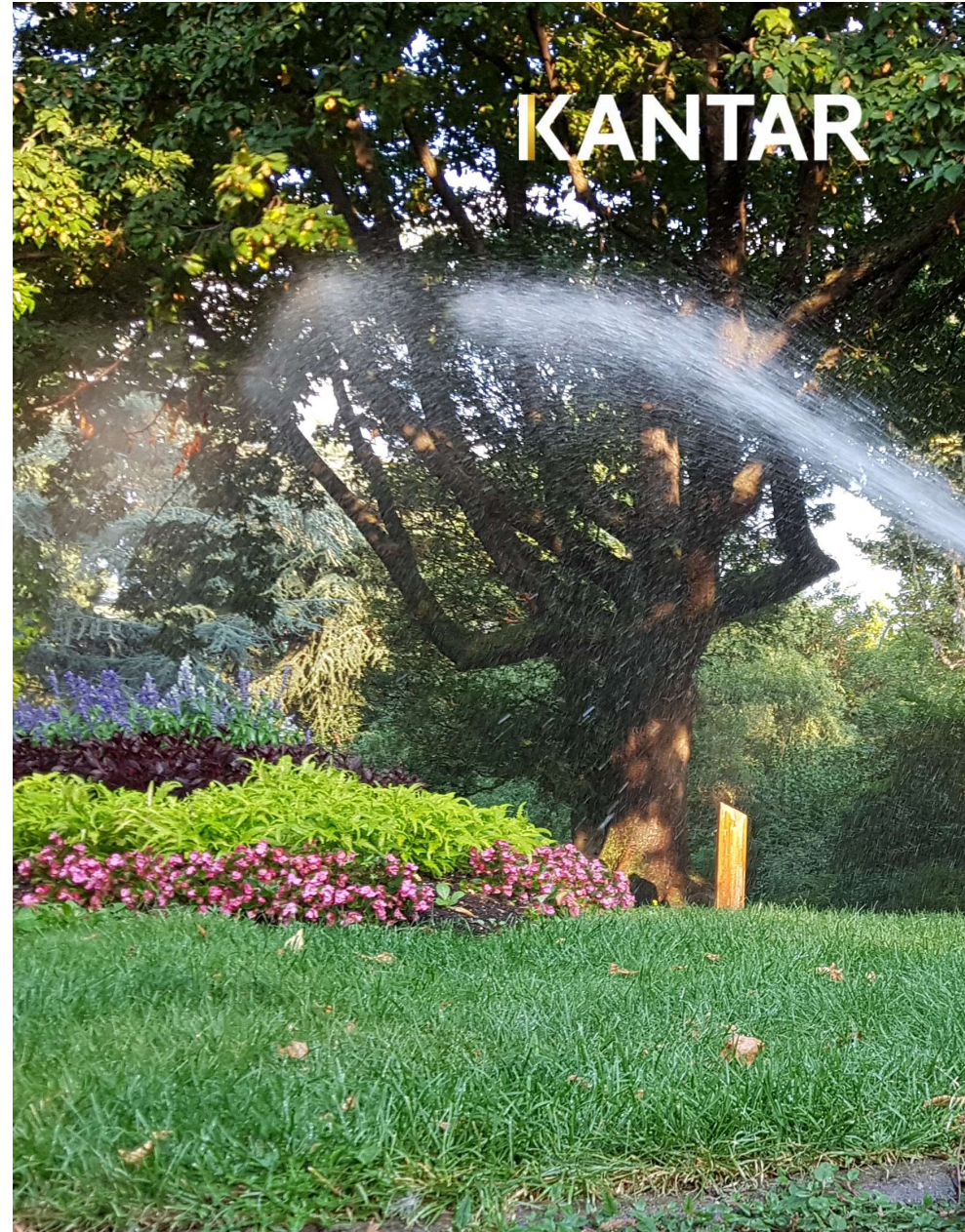


Base : Ensemble des foyers ayant fait effectuer des prestations de plantation des végétaux (n=537)
 Question : si plantation des végétaux d'ornement (fleurs plantes, arbres,...) qui a fourni les végétaux ?

+ - Significativement supérieur / inférieur à l'ensemble (à 95%)

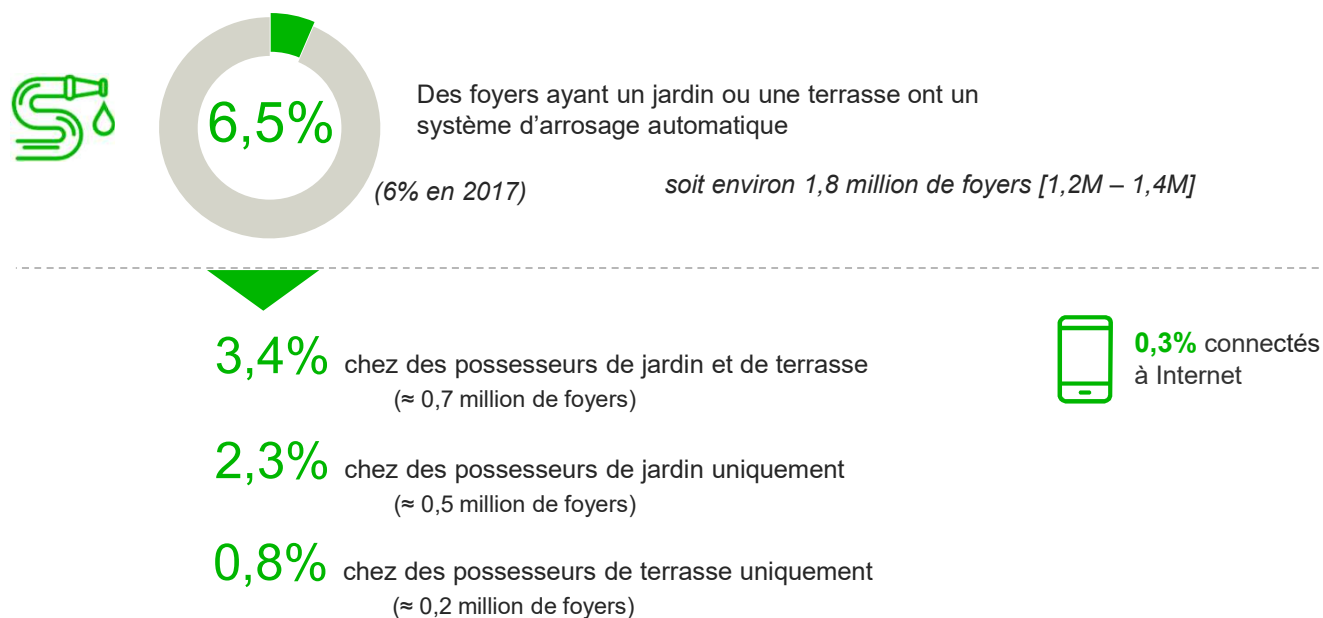
3.4

L'arrosage automatique reste encore peu répandu auprès des possesseurs de jardin ou terrasse.



L'arrosage automatique reste peu répandu, avec moins de 1 foyer avec jardin ou terrasse sur 10 étant équipé. Il concerne même plutôt les foyers avec à la fois un jardin et une terrasse. L'arrosage automatique connecté à internet reste aussi anecdotique.

Proportion de foyers avec jardin ou terrasse équipé d'un système d'arrosage automatique



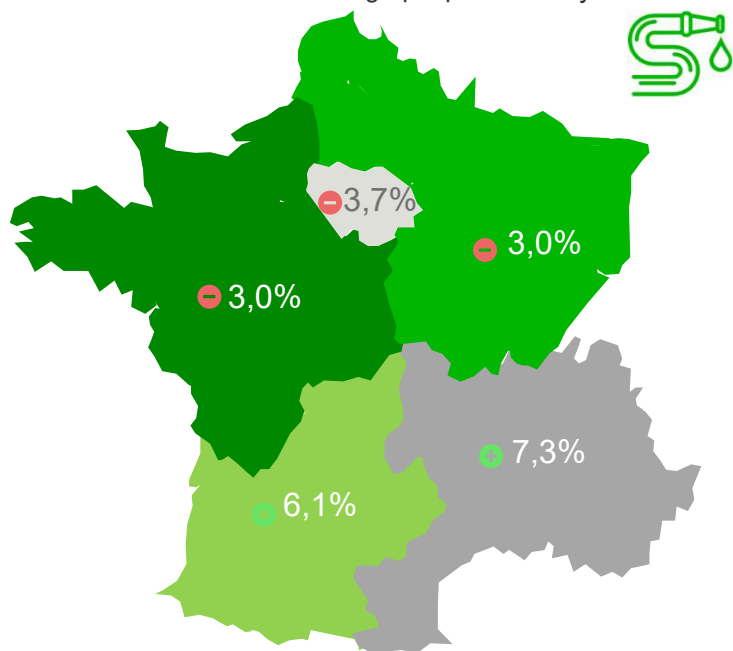
Base : Ensemble des foyers avec jardin ou terrasse (n=8616)

Question : Avez-vous un système d'arrosage automatique pour un jardin ou une terrasse dans votre résidence principale ou secondaire ?

↗ ↘ Significativement supérieur / inférieur à 2017 (à 95%)

La présence d'un arrosage automatique reste en toute logique corrélée au climat. L'équipement reste plus développé dans les foyers aisés, en très grande agglomération et en maison avec un grand jardin.

Proportion de foyers avec système d'arrosage automatique en fonction des critères sociodémographiques des foyers



Rappel
moyenne
française :
4,6%

Base : Ensemble des foyers avec jardin ou terrasse de chaque catégorie sociodémographique
Question : Avez-vous un système d'arrosage automatique pour un jardin ou une terrasse dans votre résidence principale ou secondaire ?



Des taux d'équipement significativement supérieurs à la moyenne des foyers possesseurs de jardin ou terrasse :



Personne de référence 'cadre supérieur, profession libérale' : **8%** dont connecté à internet **0,6%**

Personne de référence 'Profession intermédiaire' : **6%** dont connecté à internet **0,4%**



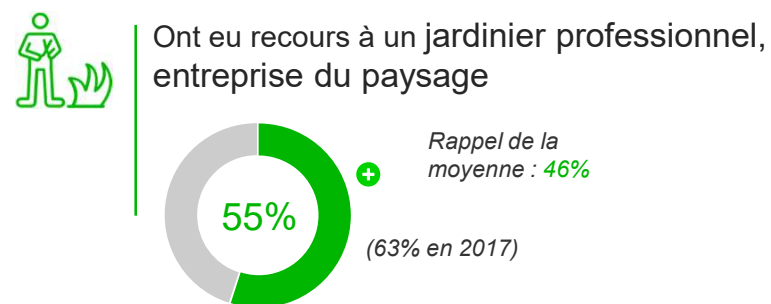
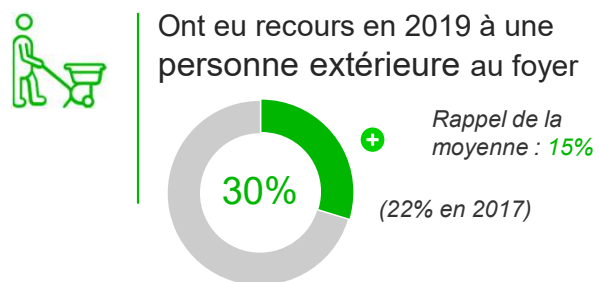
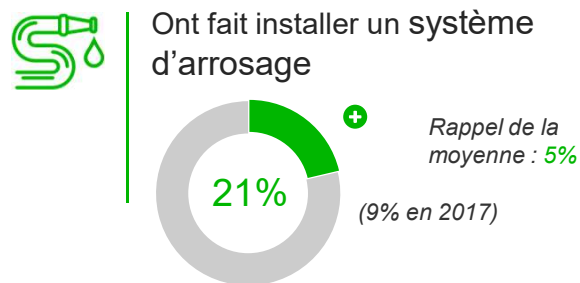
En agglomérations de 2 000 à moins de 20 000 habitants : **5,6%**



Maison avec jardin de 1000 à moins de 1500 m² : **8,9%**

+ - Significativement **supérieur** / **inférieur** à l'ensemble des possesseurs de jardin ou terrasse (à 95%)

Compte tenu du profil sociodémographique et de la surface du jardin dont ils disposent, les possesseurs de système d'arrosage automatique ont plus que la moyenne eu recours à un jardinier professionnel, notamment pour installer ce système d'arrosage.



Base : foyers équipés d'un système d'arrosage automatique et ayant fait appel à une personne extérieure (n=165)

Base : foyers équipés d'un système d'arrosage automatique (n=556)

+ Significativement supérieur à 95%

Annexes

Contacts



FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, exerce ses missions pour le compte de l'État, en lien avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire.

Ces missions consistent principalement à favoriser la concertation au sein des filières de l'agriculture et de la pêche, à assurer la connaissance et l'organisation des marchés, ainsi qu'à gérer des aides publiques nationales et communautaires.

Contact : Pauline CUENIN / Claudie BERNABE
pauline.cuenin@franceagrimer.fr / claudie.bernabe@franceagrimer.fr

VAL'HOR est l'Interprofession de la filière de l'horticulture d'ornement. Elle rassemble les organisations professionnelles du secteur de la production et du commerce horticole et des pépinières, ainsi que du paysage et du jardin.

Ses missions sont les suivantes : développer la consommation de produits et de services par la communication et la promotion collective, réaliser des programmes d'expérimentation en matière d'innovation technique, favoriser le recrutement dans la filière par la valorisation des métiers et des savoir-faire, élaborer et mettre en œuvre des règles et disciplines de qualité et de certification, développer la connaissance du marché et de la filière par la réalisation et la diffusion d'études, optimiser les mécanismes du marché et la synergie entre les opérateurs.

Contact : Aline HAERINGER
aline.haeringer@valhor.fr



KANTAR

Référence des études marketing et d'opinion, **Kantar** est leader mondial en matière de veille, d'analyse et d'information à forte valeur ajoutée, n°1 des études ad hoc, et présent dans plus de 80 pays.

Kantar offre à ses clients des recommandations claires et précises pour les accompagner dans leurs stratégies de croissance. Son expérience et ses solutions d'études uniques couvrent la gestion de marque, la communication, la conquête de nouveaux marchés, l'innovation, l'acquisition de clients et le stakeholder management.

Kantar nourrit une relation de proximité avec les consommateurs et développe une connaissance unique des comportements et des attitudes, en prenant en compte la diversité de leurs cultures, de leurs géographies et de leurs systèmes économiques.

Contact : Frédéric LOS
frederic.los@kantar.com



Merci

Emeline Brulebois

emeline.brulebois@Kantar.com
01 40 92 67 11

Margaux Zaba

margaux.zaba@Kantar.com
01 40 92 31 23

Frédéric Los

frederic.los@Kantar.com
06 24 37 50 60

Kantar | 3, Av. Pierre Masse, 75014 Paris Cedex | 01 40 92 66 66 | www.kantar.com

KANTAR

 FranceAgriMer

 Val'hor
Les engagements de rigueur